



# Compte rendu du CSE siège

## 11 et 12 mai 2021

### Pour Force Ouvrière

Marie-Pierre SAMITIER, Océan GRENIER, Bernadette BALLAND, Frédéric BRODA, Alexandre FAVEL (Élus) et Olivier LE CLANCHE (Représentant Syndical).

---

### Sommaire

- [Au CSE Central](#)
- [Le risque électrique sur les plateaux](#)
- [Illustration sonore des JT](#)
- [Planification de l'activité à l'information nationale](#)
- [Le Studio](#)
- [Bois d'Arcy](#)

---

### Au CSE Central d'avril

[Lire notre compte rendu sur FO france.tv](#)

### Le risque électrique sur les plateaux

La commission économie et structure nous présente son rapport ([3 mai, voir en annexe](#)) très critique sur le Projet d'évolution des modes d'exploitation du système d'éclairage des plateaux du siège.

Un mois après la visite pour expertise des installations électriques des plateaux du siège (12 avril), le cabinet Technologia présente son pré-rapport devant au CSE, devant les élus et les représentants de la direction. Un pré-rapport encore émaillé de beaucoup d'interrogations. La direction - la directrice en charge de la sécurité à FTV et le directeur de

La Fabrique sont présents - va tenter de lever les doutes et de calmer les inquiétudes. Car inquiétudes il y a sur la gestion de la sécurité électrique.

Les points critiques sont notamment le dernier contrôle Véritas qui semble remonter à 2018, l'absence totale de schéma électrique des tableaux (TGBT) de distribution, l'absence de maintenance et de plans des installations, y compris des modifications, depuis 2017. Des départs de feu sont prévisibles. Le réseau secours n'est pas dimensionné, c'est à dire qu'en cas de panne, personne ne peut dire

combien de temps le secours fonctionnera. Personne ne sait combien de centaines de Kilowatts sont distribués dans ce bâtiment de 100 000 m<sup>2</sup>. Certaines trappes anti-fumée sont bloquées, ouvertes, faisant ainsi un très efficace appel d'air en cas d'incendie, et leur système de commande électrique y est exposé, sans protection.

Il ne faut pas oublier qu'un établissement comme France Télévisions, recevant du public, est soumis à certaines obligations en matière de sécurité.

S'il y a une urgence, ce n'est pas dans la réorganisation du service, mais plutôt dans la mise en conformité des installations électriques.

L'indice de fréquence de survenue d'accidents graves est, à France Télévisions, 20 fois supérieur à la moyenne nationale.

Malgré tous ces signes, les directions de La Fabrique et de la sécurité affirment ne pas se trouver en présence de dangers graves et imminents.

## Illustration sonore des JT

Le dernier des illustrateurs sonores encore en contrat à france•tv est de retour de son arrêt de travail. La direction des ressources humaines tente de lui proposer un poste permettant sa reconversion.

Le déploiement de Galaxy V à la rédaction nationale permet le déploiement de l'outil

Acast de déclaration des droits de l'ensemble des illustrations sonores pour toutes les antennes de •tv.

Les acquisitions des œuvres via les plateformes numériques sont stoppées sous l'effet du moratoire.

## Planification de l'activité à l'information nationale

Les planifications des cadres de l'édition retiennent une RTT par semaine bien que certains responsables d'édition effectuent jusqu'à 56 heures hebdomadaires et certains rédacteurs en chef, jusqu'à 75 heures.

La direction a reconnu que l'imposition des RTT n'était pas justifiée et ces jours resteront, à l'avenir, à la main du salarié.

La charte de l'équilibre des temps, récemment signée par France Télévision, est très loin d'être respectée.

Des modifications de planning ont été tentées pour réduire ces horaires - augmentation de la durée de la pause méridienne - avec pour conséquence de mettre les collaborateurs en difficulté.

## Le Studio

Une action en justice, contre le transfert de 86 salariés à France Télévisions Studio, est en cours. Le tribunal n'a pas encore rendu sa décision.

Dans l'hypothèse où la justice ne s'opposerait pas au transfert, le projet sera soumis au CSE.

Quel que soit cet avis, le projet devra s'adapter, mais il ne sera pas stoppé.

La direction souhaite qu'un accord soit négocié, avec les organisations syndicales, avant le 1er janvier 2022.

Elle avance déjà certaines garanties ; les 86 salariés transférés conserveront leurs emplois exclusivement affectés à leurs émissions, les rémunérations et les temps de travail sont garantis, les RTT maintenues et les droits pour les départs à la retraite égaux à ceux accordés à FTV SA.

L'accord prendra en compte les attentes et les inquiétudes affirmées dans la pétition qui a recueilli 600 signatures.

## **Bois d'Arcy**

Quelques aménagements sont prévus dans les locaux France Télévisions à Bois d'Arcy.... 57m<sup>2</sup> seront prochainement dédiés à la vidéo mobile, dans des espaces grillagés, pour accueillir les matériels des cars entre deux utilisations. Le fonctionnement de la structure évolue pour s'adapter aux besoins.

Certains services ne sont pourtant toujours pas à la hauteur :

Le réseau internet, indispensable aujourd'hui pour travailler à france•tv, n'est pas disponible sur une partie des parkings des cars et des camions. L'électricité elle-même n'est pas toujours distribuée et il faut tirer 50 m de rallonge pour exploiter un car au parking. Il est prévu d'améliorer l'accès au réseau internet, mais pour l'alimentation électrique, il faudra se contenter des 5 bornes actuellement disponibles.

Certaines places de parking ne permettent pas d'ouvrir les soufflets des cars stationnés. C'est un dysfonctionnement que la direction promet de corriger. Des chauffeurs spécifiques sont sur site pour permettre, grâce à une bonne connaissance de la structure et des plannings des entrées-sorties, d'optimiser les stationnements.

Les espaces "nomades" des itinérants manquent de casiers fermables et de personnalisation. La direction de La Fabrique va étudier la création de 9 bureaux dédiés à chacun des 9 cars.

Les navettes de transport entre le site et la gare RER-B ne couvrent pas toute l'amplitude horaire d'activité du site, mais un accord avec la société de taxis G7 est à l'étude pour pallier ces manques.

Le prochain CSE Siège est prévu les 9 et 10 juin 2021.